



DEMANDE DE CONGÉS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Date limite le 18/01/19

Vous trouverez en lien la circulaire concernant les demandes de congés de formation professionnelle des personnels du second degré pour l'année scolaire 2019/2020 ainsi que les modalités, les fiches de candidature des enseignants titulaires et non titulaires.

Attention la date limite est le 18 janvier 2019.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

[circulaire](#)

[modalités](#)

[fiche de candidature titulaires](#)

[fiche de candidature non titulaires](#)